

DLR, ACIM, FNAR ET UFL ANNONCENT DE NOUVELLES NOMINATIONS AU SEIN DE LEURS INSTANCES

La gouvernance de DLR et celle de ses syndicats partenaires évolue avec plusieurs nominations au sein de leurs instances nationales, régionales et de certaines de leurs commissions.

DLR : évolutions des présidences régionales et d'une des commissions

Ces nominations de nouvelles présidences de région traduisent la volonté de la fédération de poursuivre le développement de son réseau territorial et de renforcer les échanges entre professionnels.

Dans la **région Normandie–Nord**, **Cédric LOUTZ**, succède à Sonia DUBES. Dirigeant de l'entreprise familiale Loutz, créée en 1988, Cédric LOUTZ évolue dans la filière du matériel depuis plus de 30 ans, ayant débuté très tôt au sein de l'entreprise. D'abord orientée vers le service, notamment la maintenance et le dépannage, l'entreprise s'est progressivement développée dans la vente et la location de matériels de manutention et de BTP. Implantée en Normandie, elle accompagne aujourd'hui des acteurs de l'industrie, de la logistique et du BTP, tout en étant également tournée vers l'international. Engagé de longue date au sein de DLR, l'entreprise Loutz l'a rejoint une première fois dans les années 1990 avant de revenir en 2015. Cédric LOUTZ souhaite s'inscrire dans la continuité du travail mené jusqu'ici. Il entend notamment contribuer au développement du réseau régional et renforcer le nombre d'adhérents, en s'appuyant sur une dynamique collective entre professionnels.

Dans la **région Est**, **Sébastien DUPONT**, dirigeant de SEB Location, succède quant à lui à Dominique KILLHERR. Sébastien DUPONT s'inscrit dans une dynamique de continuité et de structuration du réseau. Engagé depuis plus de 20 ans dans la filière, il souligne l'importance du collectif dans un secteur confronté à des problématiques communes, notamment en matière de sécurité des matériels et de conditions économiques. Il souhaite notamment développer la présence de DLR dans sa région et renforcer les liens entre adhérents, en particulier à travers les rencontres régionales.

Dans la **région Ouest**, **Émilie JAMMET-SAINJON**, directrice générale d'Alliance Bois Matériel, et **Emmanuel CAZIER**, dirigeant d'ATP2L et T2L, prennent conjointement la présidence avec l'ambition de poursuivre la dynamique engagée au niveau local. Ils succèdent à Jean-Louis LECLUSE.



Cédric LOUTZ



Sébastien DUPONT



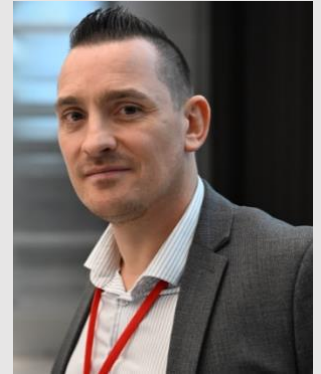
Emmanuel CAZIER



Émilie JAMMET-SAINJON

Par ailleurs, au sein des commissions :

Pour la **commission Formation professionnelle**, **Christophe WILLIOT** succède à Émilie JAMMET-SAINJON. Déjà Président de la commission Attractivité des métiers, Christophe WILLIOT renforce son engagement en prenant également la présidence de la commission Formation professionnelle. Fort de plus de 20 ans d'expérience dans les métiers techniques (et leur promotion auprès des écoles et des jeunes), il entend poursuivre les actions en faveur de la valorisation des métiers, du lien avec les établissements de formation et de l'accompagnement des délégués régionaux, véritables ambassadeurs de la profession pour DLR.



Christophe WILLIOT

Tous les cas deviennent de facto membre du Conseil d'administration de DLR voir liste des administrateurs sur notre page www.dlr.fr/instances

Et dans le même temps, DLR renforce son organisation interne

DLR fait évoluer son organisation interne avec la nomination de deux délégués généraux adjoints et d'une directrice administrative et financière (DAF) qui viennent renforcer l'action du délégué général. La mise en place de cette nouvelle organisation a pour objectif d'améliorer l'efficacité de DLR en s'appuyant sur la valeur, l'expérience et l'ancienneté de collaborateurs déjà « moteur » au sein de l'équipe.

C'est ainsi que :

- **Charlotte NGUYEN-SUC**, actuelle Directrices des Affaires sociales et Déléguée générale adjointe (DGA) de la FNAR, est nommée **Déléguée Générale Adjointe de DLR** en charge des affaires sociales (elle conserve conjointement son titre de DGA de la FNAR)
- **Mathieu ARMENGAUD**, Responsable MSEQ et DGA de l'ACIM et de l'UFL, est nommé **Délégué Général Adjoint de DLR** en charge des affaires techniques et réglementaires (il conserve conjointement son titre de DGA de l'ACIM et de l'UFL).
- **Peggy GEORGES**, responsable administrative et financière, est nommée **Directrice Administrative et Financière**.



Charlotte NGUYEN-SUC



Mathieu ARMENGAUD



Peggy GEORGES



Le syndicat professionnel des Acteurs de la Construction Industrialisée et Modulaire (ACIM) regroupe aujourd'hui les principaux acteurs de ce secteur (62 membres). Le marché français du modulaire représente près de 8 000 emplois pour un chiffre d'affaires de 1,23 Md€.

ACIM : structurer et faire reconnaître la filière modulaire

Au sein du syndicat des **Acteurs de la Construction Industrialisée et Modulaire**, **Christophe COUGNAUD** succède à **Éric AURENCHÉ** à la présidence.

Dirigeant reconnu (Groupe COUGNAUD) dans le secteur de la construction industrialisée et modulaire, Christophe COUGNAUD s'appuie sur une expérience de plus de 15 ans au sein du syndicat (dont il fût l'un des membres fondateur). Il entame ainsi aujourd'hui son second mandat de président du syndicat sur cette période. Très engagé de longue date dans le développement de la filière, il souhaite renforcer sa structuration, sa visibilité et surtout son influence tant sur le territoire national qu'au niveau européen en participant activement à la création d'une structure professionnelle qui rassemblera les acteurs de la construction modulaire en Europe.

Dans un contexte marqué par des enjeux majeurs de rapidité de construction, de performance économique et de transition environnementale, notamment liés aux besoins croissants en matière de logement, il défend le rôle des solutions modulaires et hors-site. Celles-ci apportent des réponses concrètes et efficaces, dans un marché de la location de modules en forte croissance. Elles contribuent également à soutenir l'emploi et le tissu industriel national et européen, dans un contexte de pression accrue de la concurrence extra-européenne. Son mandat s'articulera autour de plusieurs priorités : valoriser l'expertise de la filière (notamment en la rassemblant), renforcer sa crédibilité institutionnelle, clarifier les cadres réglementaires (AFNOR/ISO, marquage CE / RPC, RE2020), et porter une vision stratégique à l'échelle européenne (création d'un syndicat européen).



Christophe COUGNAUD

Composition Bureau ACIM

Président de l'ACIM et Président de la commission Communication	Christophe COUGNAUD
Vice-Président de l'ACIM et Président de la commission Normes	Pierre BRUNEAU
Vice-Président de l'ACIM et Président de la commission Location	Alexis SALMON-LEGAGNEUR
Trésorier de l'ACIM	Jacques PARTENAÏS
Président de la commission Certification (technique)	Philippe DEHEDIN
Président de la commission Membres associés	William DE WARREN
Président de la commission Prospection	Philippe MARRAS
Président de la commission Formation	Olivier VILLENEUVE
Président de la commission Internationale	Éric AURENCHÉ

FNAR : accompagner les transformations du monde rural

À la **Fédération Nationale des Artisans Ruraux (FNAR)**, **Florent MORIN**, élu en novembre, succède à Jean TROUILLARD.

Dirigeant de Morin SARL depuis plus de 10 ans, Florent MORIN entend poursuivre les actions de la fédération en faveur des artisans et des petites entreprises en milieu rural. Son élection s'inscrit dans une volonté de renouvellement et de dynamisation de la gouvernance.

Il souhaite accompagner les professionnels face aux évolutions du secteur, notamment en matière de transition numérique, d'évolution des technologies et d'adaptation aux nouvelles exigences réglementaires.



Florent MORIN



La FNAR représente les entreprises artisanales exerçant leurs activités dans les secteurs du machinisme agricole, du matériel de parcs et jardins, de l'équipement d'élevage, de l'habitat rural, de la construction-métallerie et de la maréchalerie. Ces entrepreneurs, aussi connus comme « artisans ruraux », sont des chefs d'entreprise indépendants, majoritairement installés en communes rurales, au service du monde agricole, des collectivités locales et des populations de leur environnement.

Le nouveau président souhaite structurer son action autour de deux axes prioritaires : augmenter le nombre de membres du syndicat, améliorer le service aux adhérents (la réforme des statuts et un dialogue plus fort avec l'écosystème de la FNAR s'inscrivent aussi dans cette logique).

Le conseil d'administration a également été renouvelé, avec l'arrivée de nouveaux membres, afin de renforcer les expertises et répondre aux enjeux à venir.

Composition Conseil d'administration de la FNAR

Président - référent machinisme agricole – région Bourgogne-Franche-Comté	Florent MORIN
Vice-Président - référent construction métallerie – région Centre-Val de Loire	Jean TROUILLARD
Trésorier – référent machinisme agricole – région Grand Est	Bernard HEITZ
Référente construction métallerie – région Normandie	Aurore HERANVAL
Référent maréchalerie – région Hauts-de-France	Laurent SAINT-AUBIN
Référent machinisme agricole – région Nouvelle-Aquitaine	Jacky GARNIER
Référent machinisme agricole – région Bourgogne-Franche-Comté	Patrice BAIZET
Référent maréchalerie – région Haute-Loire	Jean-François TECHER
Référent maréchalerie – région Auvergne-Rhône-Alpes	Jean-François BARBIER



L'Union française du levage représente environ 80% du marché du levage français, soit près de 10 000 emplois et 450 entreprises, pour un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Elle revendique une réglementation adaptée à la circulation des grues mobiles de dernière génération. Elle est membre de l'ESTA (fédération européenne pour les transports exceptionnels et les grues

UFL : une présidence tournée vers la proximité terrain

Au sein de l'Union Française du Levage (UFL), **Xavier CHARPENTREAU** succède à **Éric STROPPIANA**.



Xavier CHARPENTREAU

Fort de 34 ans d'expérience dans la filière grues mobiles et d'un parcours complet allant de l'opérationnel à la direction générale, Xavier CHARPENTREAU inscrit logiquement son mandat dans la continuité des actions déjà engagées. Ayant occupé successivement les fonctions d'administrateur puis de trésorier, il connaît parfaitement les enjeux du syndicat.

Il souhaite avant tout maintenir une gouvernance proche des adhérents, fondée sur l'écoute et la transparence, tout en poursuivant les dossiers en cours et en apportant de nouvelles propositions issues du terrain. Trois axes forts structurent son action : attirer de nouveaux adhérents au sein de l'UFL ; obtenir des avancées sur des sujets réglementaires qui impactent fortement l'activité des professionnels du levage, notamment en matière de transports exceptionnels et d'accès aux ouvrages d'art ; et renforcer la collaboration avec les différents acteurs institutionnels du secteur (AFTRAL, INRS, FNTP, FNTR, OTRE, TLF, administrations).

Composition Conseil d'administration de l'UFL

Président : Xavier CHARPENTREAU.

Membres du Conseil d'administration : Jean-Christophe ACCIO, Frédéric BLAIS, Henri BRIÈRE, Bruno CAGNOL, Victor DARTUS, Julien DESPINOY, Fabrice DUCHAIGNE, Olivier DUFOUR, Sandrine FENARD, Paulo GONCALVES, Christian LAFONT, Samuel PERRIER, Éric STROPPIANA, Alexandre VERNAZZA.